



Ville de
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Est par les présentes donné par la soussignée, Isabelle Bernier, greffière adjointe,

QUE la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a rétrocédé le lot CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DEUX (5 160 362) du cadastre du Québec de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à LES PLACEMENTS M.P. INC., gratuitement. Plus précisément, ce lot avait été cédé en 2012 par LES PLACEMENTS M.P. INC. à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin d'y faire un arc de virage temporaire. La Ville s'était engagée à ce moment, à rétrocéder gratuitement ce lot lorsque la rue des Sables serait de nouveau prolongée.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 20^e jour du mois d'août 2019.

La greffière adjointe,

Me Isabelle Bernier, avocate